

# LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

Vol. 33, Nos 8-9-10

Vendredi, 18 mars 1966

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.  
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

## MODELE DE L'OUVRIER

En ce mois de mars, où l'Eglise rend hommage à un homme appelé Joseph, et qui pourtant n'a rien fait d'extraordinaire au cours de sa vie mortelle; à cette époque où les ouvriers rencontrent tant de difficultés, à maints points de vue, n'est-il pas à propos de remémorer les grandes qualités du menuisier de Nazareth: homme simple, travailleur consciencieux, honnête, mais sans aucune ostentation; obéissant sans réplique aux inspirations divines; et rempli de sollicitude pour Marie, la Mère de Jésus, tous deux confiés à sa garde.

Quelle personnalité émouvante se dégage de cet homme, unique en grandeur et en humilité. "Cet homme, dit Mgr Gay, est posé comme sur le seuil de Dieu, pour de là, apparaître au monde, enveloppé de lumière qui, à nos yeux chétifs, semblent de noirs ténèbres". C'est un homme que nul n'a remarqué sur la terre. Il vivait en Dieu, pour Dieu. Sa sainteté fut ignorée, cachée.

De même que Marie, au pied du Calvaire, devint la Mère de tous les chrétiens; de même que Jésus, par son immolation, son adoption, se fit notre frère, ainsi St Joseph, l'époux de la mère de Dieu fait homme, peut-être considéré comme le père de la multitude des chrétiens. "Il a sur l'Eglise, dit Léon XIII, une autorité que l'on peut appeler paternelle".

Confiance donc en St Joseph. Il a pourvu à la subsistance de celui qui nourrit le monde. Il a remué le berceau de celui qui fait se mouvoir les astres dans le ciel. Il a porté dans ses bras le dispensateur de tous les dons, l'auteur de toutes les beautés, le roi de l'univers. Avec Marie, il a provoqué les premiers sourires et les premières paroles du Verbe éternel. Il a appris à faire ses premiers pas à Celui par qui marchent les mondes.

Marthe LEMAIRE-DUGUAY

Etant une région-pilote industrielle

## Bécancour sera dotée d'un excellent réseau routier

— Bécancour serait doté d'un système routier qui répond aux exigences de son caractère de région pilote-industrielle.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a expliqué hier après-midi, au cours de l'étude des crédits de son ministère, qu'une étude est actuellement entreprise par des économistes du ministère de l'Industrie et du Commerce et ceux de la Voirie pour enfin déterminer les besoins routiers aux environs de Bécancour et faire en sorte que cet axe routier réponde aux besoins de

l'industrie dans ce secteur.

Le ministre a même ajouté, que si une entente était conclue dans un temps relativement court avec les responsables d'une usine atomique à Bécancour, à l'effet que l'on déciderait de commencer les travaux de cette usine dans un avenir prochain, le ministère serait en quelque sorte obligé de changer ses plans et peut-être avoir recours à des crédits supplémentaires, pour accélérer les travaux de voirie dans ce secteur industriel.

Et M. Pinard voit très bien que si la sidérurgie et l'usine atomique se réalisent concrètement sur le site de Bécancour, il est bien entendu que toutes les industries secondaires des environs pourraient très bien songer à s'améliorer, à s'agrandir, ce qui nécessiterait l'amélioration du réseau routier qui

unit tous ces petits centres aux environs de Bécancour.

Sur ce, des députés de l'opposition ont soulevé qu'il pourrait très bien y avoir des gens qui cherchent à faire un "coup d'argent" sur les transactions pour les terrains aux environs de Bécancour, en rapport avec ces projets de routes. Le ministre a répliqué que "le ministère ne doit pas être pénalisé dans le domaine de l'expropriation, et je voudrais que la loi soit assez large pour un gel de ces terrains.

D'autre part, le ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, a déposé en Chambre hier matin, un projet de loi visant à prolonger de douze mois, soit jusqu'au 15 mars 1967, la loi interdisant le lotissement et la construction dans la nouvelle municipalité de Bécancour.

### La Compagnie de Ste-Marie vendue à Québec-Téléphone

Dans son ordonnance 8167, la Régie des services publics du Québec a sanctionné la vente du réseau de la Compagnie de Téléphone Ste-Marie à Québec-Téléphone. Le village de Ste-Marie-de-Blandford est situé au sud-est de la périphérie de la ville de Bécancour.

Déjà, les abonnés de cette localité voient leurs appels interurbains acheminés par la central de Québec-Téléphone à Ste-Georgette de Bécancour, que la compagnie a acquis en septembre dernier. Ste-Georgette est l'un des villages qui ont été fusionnés récemment pour former la nouvelle ville de Bécancour.

## Le téléphone à Bécancour: audition remise

Trois-Rivières, 4 (ONW) — A la demande des procureurs de Télébec Inc., qui n'étaient pas prêts à procéder, l'audition des différentes requêtes concernant les transferts de permis de services téléphoniques dans la ville de Bécancour, qui avait été fixée par la Régie des Services publics du Québec au mercredi 9 mars 1966, a été reportée au 22 mars prochain au Palais de Justice de Trois-Ri-

vières.

On sait que ces causes opposent principalement Québec-Téléphone et Télébec Inc. D'autre part, les représentants de Québec Téléphone nous ont confirmé que celle-ci était prête à procéder le 9 mars et qu'elle le sera le 22.

Renseignements: Maurice Martin, Rimouski, 418-723-5517 ou André Ducas, Montréal, 514-866-9594.

Pour les producteurs de lait industriel

## Le député Vincent réclame un minimum de \$4 du cent livres

— Le débat sur les dépenses du gouvernement s'est poursuivi par l'examen des crédits du ministère de l'Agriculture, dirigé par M. Joe Greene, avocat de la Vallée de l'Ouataouais.

Plusieurs députés québécois et ontariens ont réclamé une hausse du prix minimum du lait industriel, et l'institution d'une assurance-récolte.

Dans le premier cas, le ministre a répondu que la politique du gouvernement sera annoncée très prochainement, et dans le second cas, des pourparlers sont présentement en cours avec les provinces pour mettre sur pied un programme satisfaisant.

M. Clément Vincent PC-Nicolet-Yamaska a réclamé un prix minimum de quatre dollars du cent livres de

lait pour les producteurs de lait industriel, et des efforts soutenus pour augmenter les ventes de fromage canadien à l'étranger.

De son côté, le député libéral de Lothbinière, M. Auguste Choquette a déploré la lenteur du gouvernement à adopter une loi sur l'assurance-récolte, comme ce fut promis pendant la campagne électorale.

M. Choquette a par ailleurs invité M. Vincent à un débat télévisé sur les problèmes agricoles.

Les Communes ont poursuivi l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture après six heures, passant outre au règlement qui fait terminer la discussion à six heures le vendredi, et ce pour permettre au ministre de participer à une réunion de ministres canadiens et américains sur des problèmes communs.



L'HONORABLE Paul Comtois venait d'être nommé ministre des Mines et des Relevés techniques dans le cabinet Diefenbaker, lorsque cette photo a été prise.

On reconnaît ici dans l'ordre habituel, Mme et M. Pierre Comtois, l'illustré disparu et Mme Comtois ainsi que Jean et Yves Comtois.

# Les cultivateurs et le régime de rentes

## Que vaut le Régime de rentes pour le cultivateur ?

(N.D.L.R. - Cet article est le deuxième d'une série de quatre préparés pour fournir aux cultivateurs des explications relatives au Régime de rentes du Québec.)

### LES CONTRIBUTIONS

Le Régime de rentes du Québec est une mesure de sécurité sociale qui diffère de certaines autres actuellement en vigueur, comme les allocations familiales, les allocations aux mères nécessiteuses ou les pensions de vieillesse. Ces mesures, en effet, sont financées à même le produit des taxes et des impôts. Le Régime de rentes, au contraire est financé au moyen de contributions versées par ceux qui retirent un revenu de leur travail. Ces contributions sont accumulées dans une caisse spéciale et elles serviront au paiement des prestations.

En raison de cette particularité, l'instauration du Régime de rentes n'entraîne pas l'imposition d'une nouvelle taxe ni une hausse des taxes qui existent déjà. L'application du Régime, cependant, comporte l'obligation, pour tous ceux qui travaillent, de verser des contributions.

### PAS DE CONTRIBUTIONS, PAS DE PRESTATIONS

Ce sont les contributions versées qui donnent d'abord le droit de recevoir les prestations prévues. Pour avoir droit à l'une ou à l'autre des sept prestations, il est indispensable que des contributions aient d'abord été payées. Nous pouvons même dire: pas de contributions, pas de prestations.

Ainsi, les contributions versées par un cultivateur lui donnent droit, moyennant certaines conditions, à une rente de retraite et à une rente d'invalidité. Les mêmes contributions donnent aussi droit, pour son épouse et ses enfants, à une rente de veuve, à une rente d'orphelin, à une rente d'enfant d'un cotisant invalide, ainsi qu'à une prestation de décès qui peut aussi être payée à ses ayants droits. Tous ces

avantages découlent directement des contributions.

### CULTIVATEUR A SON COMPTE

Le cultivateur qui travaille sur sa propre ferme est considéré comme une personne à son compte. Si son travail sur sa ferme lui rapporte plus que \$800 par année, il doit contribuer au Régime de rentes du Québec. Le taux de sa contribution est alors de 3,6% de son revenu annuel duquel il déduit d'abord une exemption générale de \$600. Si son revenu excède \$5,000 par année, il n'a pas à verser de contribution sur la partie de son revenu qui dépasse \$5,000.

### CULTIVATEUR SALARIE

Les personnes qui travaillent sur une ferme comme employées doivent aussi participer au Régime de rentes si leur salaire dépasse \$11,54 par semaine ou \$50 par mois. La contribution de ces employés de ferme est de 1,8% de leur salaire, moins l'exemption prévue pour chaque période de paye. Cette contribution est calculée de la même manière que celle des employés de n'importe quelle entreprise et l'employeur doit verser une somme égale à celle déduite du salaire de ses employés. Des tables de déduction sont fournies par le ministère du Revenu aux employeurs qui en font la demande.

### TRAVAIL EXCLU

Les personnes qui travaillent comme employées dans l'agriculture, l'horticulture, la pêche, la chasse, le piégeage, la sylviculture ou une exploitation forestière, ne contribuent pas au Régime de rentes si elles gagnent moins de \$250 par année chez un même employeur ou si elles travaillent moins de 25 jours dans une année chez un même employeur.

### CONTRIBUTION ANNUELLE DU CULTIVATEUR A SON COMPTE OU EMPLOYÉ

Revenu annuel	Revenu cotisable	Contribution annuelle du cultivateur à son compte (3,6%) employé (1,8%)	
\$1,000	\$ 400	\$ 14,40	\$ 7,20
\$2,000	1,400	50,40	25,20
\$3,000	2,400	86,40	43,20
\$3,600	3,000	108,00	54,00
\$4,000	3,400	122,40	61,20
\$5,000	4,400	158,40	79,20



## "Le droit premier et inaliénable des parents est celui d'éduquer leurs enfants"

### PIERREVILLE

#### Rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation scientifique pour la municipalité de Pierreville a été présenté à l'assemblée régulière du conseil jeudi dernier. Ceci terminant la période de représentations que les citoyens pouvaient faire au cours des trente jours d'affichage. Très peu de plaintes ont été reçues. Surtout des corrections mineures que l'ingénieur en charge, M. Jean Amyot, se propose de corriger pour l'assemblée du 10 février, où le rôle sera homologué. Il a de plus, répondu à des questions posées par des propriétaires présents à l'assemblée et qui semblaient inquiets de l'augmentation. En résumé, la majorité des propriétaires paiera un coût moindre en taxes.

Le contraire se produira pour les propriétaires de commerces, d'industries et de certaines habitations de construction récente. D'environ \$480,000, la valeur imposable sera maintenant de \$2,823,130.

**Taux**  
Le taux de la taxe a aussi été fixé pour l'année 1965. Ce qui n'avait pas encore été fait, vu l'attente du nouveau rôle. Il sera de \$0,40 par cent dollars soit une diminution d'environ \$0,25.

**Centre culturel**  
Le rapport du comité sur le Centre culturel n'a pas encore été présenté au Conseil. Le contrat de louage de terrain sur la réserve d'Odanak n'étant pas revenu d'Ottawa. Ce qui ne devrait pas tarder, d'affirmer le maire René Thibault.

**Garde d'honneur**  
La Jeune Chambre de Pierreville a tenu sa troisième assemblée générale du terme 65-66, à la salle municipale, mardi dernier. Le rapport financier du comité, qui s'était chargé de la diffusion de musique et d'annonces commerciales dans le centre de Pierreville et à La Baie pour la période des Fêtes, indique un revenu net d'environ \$450. "Une somme suffisante pour boucler le budget", a déclaré le secrétaire, M. Roch Beauséjour.

Le rapport final du recrutement se présente comme ceci: 56 membres de Pierreville, 7 de La Baie, 4 de St-François du Lac, 3 de Notre-Dame, 2 d'Yamaska, pour un total de 72 membres, soit une diminution de 12 sur l'année précédente.

## Connaissez-vous, Mesdames ce décret en vigueur depuis 15 ans ?

Avant toute application de teinture sur les cheveux, il est absolument indispensable de faire un test, c'est-à-dire un essai.

Un décret du 16 février 1951 prescrit obligatoirement la touche d'essai avant toute application de teinture. Cette touche peut être faite simplement sur la peau, derrière l'oreille, à la nuque, ou au creux du coude. Attendre vingt-quatre ou quarante-huit heures, et constater qu'il n'y a ni rougeur ni démangeaison; devant le plus petit symptôme, renoncer à la teinture.

Ce moyen préventif a pour

but d'éviter les accidents, car toute personne sensibilisée, sujette à l'urticaire ou encore suivant un traitement médical, peut avoir des réactions très violentes, plus ou moins graves.

Et voici ce qu'ajoute le "La-rousse Ménager" auquel nous empruntons ces lignes:

"Si, aucune précaution n'ayant été prise, une réaction se produisait, faire immédiatement un rinçage chloruré composé de la façon suivante: dans un litre d'eau tiède, ajouter 150 gr. de sel de cuisine et 50 cm<sup>3</sup> d'eau oxygénée à 20 volumes. Ce rinçage a pour but d'atténuer les effets nocifs de la teinture".

M. l'abbé J.-Gilles Milot a développé l'idée de la formation d'une Garde d'honneur à Pierreville. Il a présenté franchement tous les avantages, de même que les difficultés de formation et d'opération d'une telle entreprise. L'abbé Milot, maintenant vicaire à Pierreville, parlait en connaissance de cause puisqu'il a été quelques années aumônier de la Garde de Nicolet. Il ne s'agissait pour le moment que de lancer l'idée.

Il en va de même de la formation d'une troupe scout, que les dames présentes semblaient vouloir mettre de l'avant.

#### Recommandations

Une proposition sera envoyée au Conseil de ville afin que par un système quelconque, les citoyens assistant aux assemblées puissent bien entendre ce qui se discute à la table du Conseil. Le texte d'une autre proposition sera adressé à la Voirie provinciale afin qu'une rampe protectrice soit installée sur la route de l'île à Notre-Dame de Pierreville. En effet, cette route longe de très près la rivière St-François. Déjà un accident mortel a été déploré. Présidée par M. Pierrot Camiré, l'assemblée se terminait par une réception préparée par M. Fernand Laforce, en charge de ce comité.

Veilleux, Antoine Dormino, Simon Proulx, Bertrand Courchesne sont allés à La Baie du Febvre assister aux funérailles du notaire N.-U. Fréchette décédé à l'âge de 86 ans.

#### Résultat du scrutin

Au cours de la votation tenue à la salle du Conseil municipal, mercredi le 26 janvier, 106 contribuables ont voté pour l'abolition du régime sec et 25 en faveur de l'abstinence.

#### DÉCÈS

Vendredi le 18 février à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville à l'âge de 61 ans est décédée Mme Oscar Lemire, née Yvonne Marcotte.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil six garçons: Clément Lemire de Winnipeg, Paul-Emile de Hauterive, Marcel de l'Allemagne, Maurice et Jean-Guy de Baie Comeau, Roger de St-Zéphirin et deux filles: Mme Paul-Yvon Boisvert (Thérèse) de Sorel, Mme Camille Jutras (Jeannine) de St-Zéphirin et trois frères: M. Emile Marcotte de St-Zéphirin, M. Maurice Marcotte de Ste-Brigitte et Henry de St-Wenceslas.

A la famille éprouvée nos plus vives condoléances.

### ST-ZÉPHIRIN

#### Assemblée de l'UCC

Cent vingt-cinq membres de l'UCC se réunirent le 3 février sous la présidence de M. Marcel Boisvert.

M. Germain Lefebvre, propagandiste du secteur de La Baie, traça les grandes lignes du programme de l'année 1966. M. Benoît St-Pierre, de Nicolet, traita des rentes du Québec, du service de l'impôt et des octrois qui seront accordés aux comités sinistrés.

#### Assemblée générale annuelle

MM. et Mmes Maurice Fréchette et Roland Lemaire ont participé à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée tenue à Montréal au début de février.

Les familles Wenceslas, Roland, Maurice, Placide, Norbert et Jean-Marie Fréchette, Bruno

## DÉCÈS

**BEULAC** — A Nicolet, le 26 février, est décédé à l'âge de 76 ans et 8 mois, M. Ladislas Beulac, marié à feu Régina Trudel, demeurant à Nicolet.

Le défunt laisse dans le deuil: ses enfants, Rolande Beulac, M. et Mme Jean-Jacques Beulac, M. et Mme Roch Beulac, M. Charles Beulac, M. et Mme Paul-Yvon Beulac, tous de Nicolet. Ainsi que plusieurs petits-enfants.

**La Croix-Rouge est à l'oeuvre aujourd'hui prête pour demain**

## COUPON d'Abonnement

LA BOUSSOLE  
C.P. 206  
Victoriaville

Je désire m'abonner au journal "LA BOUSSOLE"

pour la période de ..... ans

Ci-inclus le montant de ..... piastres

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Au Canada: un an, \$2,00 — trois ans, \$5,00  
Etats-Unis: un an, \$3,00 — trois ans, \$7,00

**LE GIN de KUYPER**  
EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL  
LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE  
DEPUIS 1695  
John de Kuyper & Son, Montréal

## Amélioration du service téléphonique à Ste-Gertrude

M. Maurice Martin, vice-président des relations publiques, de Québec-Téléphone, a déclaré aujourd'hui que les travaux entrepris par sa compagnie en vue de convertir l'échange de Ste-Gertrude de Bécancour au service téléphonique à batterie commune vont bon train. M. Martin a expliqué que Québec-Téléphone procédait déjà à la conversion de tous les appareils du type magneto de l'échange de Ste-Gertrude pour le service à batterie commune en prévision de leur automatisation prochaine. Ces travaux seront complétés d'ici quelques jours.

Québec-Téléphone, qui dessert actuellement quelque 65 pour cent des abonnés de la nouvelle ville de Bécancour, a débuté ses travaux d'améliorations par l'automatisation de l'échange de Gentilly en décembre dernier. M. Martin a qualifié la conversion des appareils du type magneto au service à batterie commune comme étant le premier pas vers l'automatisation complète du service téléphonique.

Renseignements: René Chap-paz, Québec-Téléphone, (418) 723-2271 ou André Dugas, Edita (514) 866-9594.

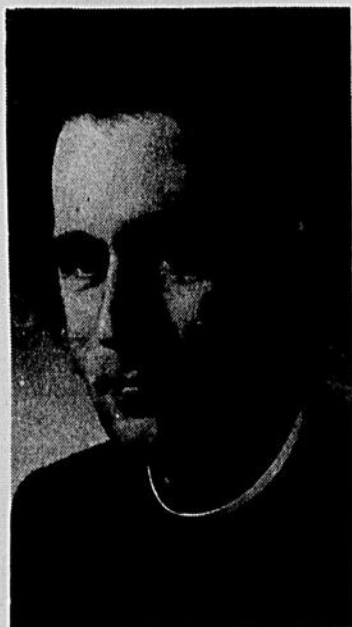


L'ECOLE préfabriquée Provencher recevra au cours de la semaine environ 500 bureaux d'élèves. La commission scolaire régionale aménagée dans sa nouvelle école qui peut recevoir 22 groupes d'élèves. Le déménagement a débuté le 21 février, classe par classe. On estime que dans une courte période, le transport d'élèves et de bureaux sera complété. La

nouvelle école préfabriquée contient une aile complète pour les classes de l'enfance exceptionnelle. Nous voyons sur la photo, quelques étudiantes aider les démenageurs à transporter leur bureau sous la surveillance, de M. Roger Tremblay, secrétaire-administrateur et M. Jean La-vallée, secrétaire-adjoint.

## Supérieur chez les Pères Montfortains

De Rome, le Supérieur général des Pères Montfortains vient d'annoncer la nomination du Très Révérend Père Jean-Paul Richard comme provincial de la province canadienne des Pères Montfortains.



Le Très Révérend Père Richard est né le 18 juillet 1926 à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf. Il fit ses études primaires à cet endroit et en septembre 1940, il entra au Séminaire des Pères Montfortains à Papineauville pour y poursuivre ses études classiques.

Après sa première profession le 15 août 1947, il fait ses études philosophiques et théolo-

giques à Ottawa au Scolasticat des Pères Montfortains.

Ordonné prêtre le 28 février 1953, à Pont-Rouge, il reçoit sa première obédience comme professeur et économiste au Scolasticat de St-Ottawa.

En septembre 1954, il devient professeur de Belles-Lettres au Séminaire Montfort et en 1955, professeur de Rhétorique au même endroit.

En août 1961 il est nommé Supérieur et Maître des Novices au Noviciat Ste-Marie à Nicolet, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination comme provincial des Pères Montfortains. Il résidera désormais à la Maison Provinciale, 5637, Avenue Stirling à Montréal.

Le nouveau Conseil provincial est composé des RR. PP. René Hotte, Léo-Paul Allard, Irvine Leclerc et Allan Williamson.

## STE-BRIGITTE

A l'U.C.F.R.

Le 11 février, se tenait l'assemblée mensuelle de l'U.C.F.R. en présence d'une quarantaine de dames.

La responsable du service d'entraide du cercle, fit part des règlements du service auquel se sont ajoutés quelques nouveaux membres. Le mois de février est le mois désigné pour payer la cotisation d'administration. Les responsables de l'éducation avaient préparé un questionnaire sur le sujet social "Cité des jeunes". Ces questions seront élaborées lors d'une assemblée que nous aurons au cours du mois de mars, lors de la visite d'un conseiller invité.

M. le curé étant présent attirait l'attention sur un autre su-

jet de notre revue où il était question de l'enseignement religieux dans les écoles.

"Cessez d'avoir peur". Sans doute, dit-il, point n'est nécessaire de conserver une peur, comme il est écrit, mais encore faut-il rester sur une certaine inquiétude, vu le si grand nombre d'élèves accumulés dans les régionales, où la présence restreinte d'aumôniers ne suffirait pas à la tâche. Sans doute devons-nous compter sur des professeurs qui devront prendre contact avec les autorités religieuses et les directeurs d'écoles. Mais encore, en auront-ils le loisir? Alors continuons donc à nous intéresser à ce sujet qui doit toucher de près tous les parents. Il continua en disant qu'un mouvement tel que l'U.C.F.R. dans une paroisse, est une force quand les membres se tiennent en éveil. Mme Exilia Jutras, membre du cercle, conseillère en produits de beauté, sut intéresser les dames par une démonstration de massage et maquillage. Elle offrit en plus, un prix de présence. De nombreux travaux furent apportés par les dames, confections de gilets, coiffures, tabliers, pantoufles, bibelots et tissage.

L'exposé en cuisson par la Cie Shawinigan que nous avions annoncé pour le 10 mars sera remis au jeudi suivant, le 17 mars. Nous comptons sur une nombreuse assistance. Entrée gratuite. Prix de présence.

### TRANSACTIONS

M. Gilles Benoit, du rang St-Patrice a acheté la ferme de M. Normand Benoit, située au début du rang St-Patrice. Ce dernier achetait la ferme de Mme Mercier du 6e rang de St-Cyrille où il ira demeurer.

M. Jean-Louis Rousseau employé de M. Germain Dionne a acheté la maison de M. Maurice Vézina dans le rang St-Joseph. Cette maison fut déménagée au village de Ste-Brigitte sur la propriété de M. Germain Dionne.

## BAIEVILLE

Récemment, à Baieville, le cercle de l'U.C.F.R., en collaboration avec la Commission scolaire, organisait une réunion d'information sur la Régionale Provencher. Les conférenciers étaient M. l'abbé Herman Payer, directeur de la Pastorale qui traite de l'enseignement religieux, M. Yves Houle, directeur général des études, parla de la polyvalence. Ils étaient accompagnés de M. Jean Brassard, président, M. Jean-Louis Provencher, commissaire et de M. Roger Tremblay, secrétaire administrateur de la régionale.

Cette réunion se tenait en la salle de l'école Paradis.

## Aulour d'un monument à Jean XXIII

(CCC) — Les communistes de Piscinula (Naples) voulant ériger dans la banlieue de Naples un monument à Jean XXIII la curie archiépiscopale a interdit aux ecclésiastiques et aux organisations catholiques de donner leur appui à cette initiative.

Les curés des paroisses et les organisations catholiques avaient, en effet, été sollicités par les dirigeants de la section communiste de Piscinula pour contribuer de leurs deniers à l'érection du monument au "pape de tout le monde, le pape de la paix".

Cette initiative n'a pas plu à l'archevêque, en raison de l'inspiration "anti-chrétienne" de ses promoteurs.

## Le moyen-âge de l'Afrique

(CCC) — "La nouvelle Afrique vit actuellement un moyen-âge semblable à celui que vécut l'Europe il y a mille ans", écrit "l'Osservatore della Domennica" sous la signature de M. Federico Alessandrini, au sujet des événements du Ghana.

L'hebdomadaire estime que le coup d'Etat d'Accra, survenant au cours des derniers temps en Afrique, prouve que plusieurs des premiers "leaders" africains sont des idoles du fait de l'absence d'une bourgeoisie locale. Cette bourgeoisie est tant décriée, dit-il en substance, que les communistes eux-mêmes cherchent à la reconstruire, fût-ce sous d'autres formes.

Ayant enfin écrit que le succès du "rédempteur" N'Krumah était plus apparent que réel, "l'Osservatore della Domennica" conclut :

Après les exposés de l'abbé Payer et de M. Yves Houle, les parents pouvaient poser toutes les questions désirées. Les distingués visiteurs se faisaient un plaisir d'y répondre.

M. Rosaire Lemay directeur de l'école, agissait comme maître de cérémonie.



"Etant donné l'accélération de l'histoire on peut présumer que le moyen-âge africain sera beaucoup moins long que l'autre. Personne ne saurait dire ce qu'il en sortira. L'espoir inspire le vœu que tant de nos frères sachent trouver bientôt le chemin de la paix et de la concorde fructueuse, avec le soutien d'une foi qui leur fasse trouver en eux la véritable dignité de l'homme et qui les amène à respecter cette dignité chez les autres, comme le fondement le plus précieux de tout édifice politique".

## Soumissions demandées

Projet 8206-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route No 34 et de divers chemins, dans les municipalités de Ste-Eulalie, Saint-Samuel, Saint-Léonard, Saint-Sylvestre et Sainte-Marie de Blandford, comté de Nicolet. Longueur de 8.439 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$8,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

## Soumissions demandées

Projet 8209-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Sainte-Perpétue, Sainte-Monique, Saint-Pierre les Becquets et ville de Bécancour, comté de Nicolet. Longueur de 9.301 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

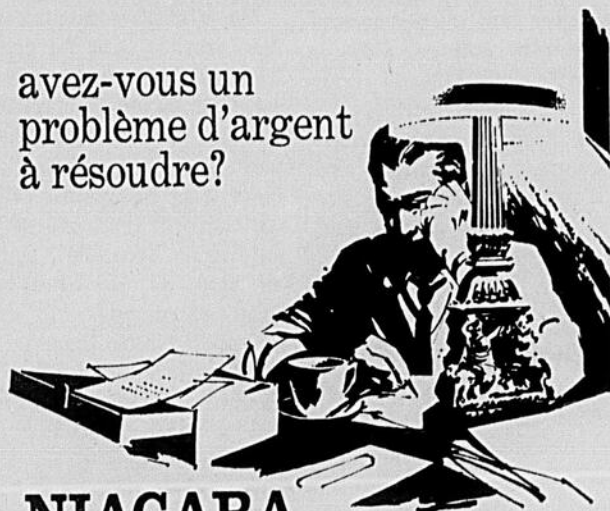
Un versement de \$10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$8,700.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 23 mars 1966.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

avez-vous un problème d'argent à résoudre?



## NIAGARA VOUS AIDERA


Obtenez de l'argent maintenant... pour les comptes en souffrance, les frais inattendus ou toute raison valable. Un conseiller de Niagara discutera le montant et le mode de remboursement... qu'il établira en fonction de votre budget. Nous croyons que l'argent et un programme budgétaire bien conçu vont de pair.

Prêts de \$50 à \$2500  
NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

208 PLACE 21 MARS

TEL. 293-4423





## LA BOUSSOLE

**Journal hebdomadaire  
des comtés de Nicolet et  
Yamaska**

**Dir.-propriétaire: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY**

**Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.  
Membre de la Société des Poètes**

**PRIX DE L'ABONNEMENT** ..... un an \$2.00  
..... trois ans \$5.00

**AUX ETATS-UNIS** ..... un an \$2.50

**BUR.-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:**  
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

**Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée  
Saint-Joseph de Beauce**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement  
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe  
de la présente publication.

## Mars est le mois de la Croix-Rouge au Canada

A cette époque de l'année, la Croix-Rouge vous demande généralement de faire connaître à vos lecteurs l'oeuvre qu'elle poursuit dans de nombreux domaines humanitaires, dans l'espoir qu'ils appuieront ce mouvement en donnant, à titre volontaire, leurs dollars, leur sang, leur temps et leur talent. Nous voulons espérer que cette année encore vous voudrez bien lancer le même appel, accorder le même soutien que vous avez toujours apporté à la Croix-Rouge qui vous en remercie profondément.

Elle tient également, par votre bonne entremise, à remercier les personnes, les commerces et les industries de leur aide financière. Nous vous prions de remercier tous ceux qui ont donné de leur sang à leurs concitoyens et toutes les industries et entreprises qui ouvrent leurs portes à nos cliniques de donneurs de sang et qui, pour ce

service vital, sacrifient des heures précieuses de leur production. Remerciez aussi tous ceux qui donnent si librement leur temps et leur talent à titre de volontaires pour aider la Croix-Rouge à poursuivre ses services et ses programmes.

Nous adressons enfin nos remerciements sincères à votre journal. Il a donné maintes fois la preuve qu'il croit en l'oeuvre de la Croix-Rouge, qu'il y voit comme nous, grâce à ses ramifications locales, nationales et internationales et aux solides assises de ses principes humanitaires, une des forces les plus puissantes au monde pour le maintien de la paix et de l'harmonie dans le monde.

Veillez agréer, monsieur le rédacteur, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Marguerite Wilson,  
Directrice,  
Relations extérieures

## Marius Barbeau et la "Petite Histoire" du Canada

Au tout début de notre siècle, un Beauceron du nom de Marius Barbeau partit à la recherche des traditions primitives du Canada. En une soixantaine d'années, il a amassé un nombre impressionnant d'objets d'art, de chansons folkloriques, de contes et de légendes.

L'Office national du film a interviewé ce collectionneur de traditions dans deux courts métrages intitulés *Marius Barbeau et l'art totémique* et *Marius Barbeau et le folklore canadien-français*. On pourra les voir au réseau français de Radio-Canada, le 6 février prochain, à 11 heures du soir, dans le cadre de l'émission télévisée "DOCUMENT".

Cet homme au parler d'une autre époque possède une personnalité fascinante. Malgré son âge avancé, il est animé d'une

curiosité d'enfant devant ce qui l'intéresse et on sent chez lui un vif désir de partager ses connaissances avec le monde entier. Il a jusqu'ici emmagasiné, classé et copié des milliers de disques et de bandes magnétiques où sont enregistrées les voix des meilleurs "conteurs", "calleurs" et chansonniers de notre époque. Il a également publié quelque 75 volumes.

Monsieur Barbeau raconte d'abord sa vie. Il nous explique comment il s'est fait anthropologue au moment où cette science débutait. Puis, il nous présente son champ d'étude qui couvre tous les sujets du Canada primaire: depuis les civilisations indiennes avec leur art, leurs mythologies et leur histoire jusqu'à l'évolution du folklore proprement canadien.

Ces vestiges du passé composent notre "petite histoire", celle que les manuels officiels n'ont jamais racontée. Mais monsieur Barbeau est un homme pressé; toutes ces traditions se perdent. Il faut faire vite, si l'on veut les connaître et les garder.



## Pétula Clark à «Music-hall»

**tele vision** Music-hall, c'est brillant; c'est pétillant; c'est rutilant; c'est scintillant; c'est hilarant. C'est du moins de cette façon que nous imaginons l'émission du dimanche 20 mars qui sera réalisée par un maître des variétés, Roger Fournier, et animée par la charmante Elaine Bédard.

A ce Music-hall, pétillante d'entrain sera la célèbre idole de tous les jeunes, Pétula Clark; brillant, comme toujours, sera le chanteur - auteur - compositeur Marc Gélinas; charmante sera la jeune chanteuse de Rimouski, Lise Poirier; hilarants seront les deux as de la comédie, Paul Berval et Denis Drouin; scintillants seront les décors de Charles Playfair; rutilants, enfin, seront les costumes créés par Gérard Hébert.

Presque homonyme mais sûrement synonyme de pétulance, le nom de Pétula, prononcé à l'anglaise ou à la française, est connu partout de tous les jeunes amateurs de yé-yé. Née au pays de Galles, plus précisément à Epsom où se court chaque année le fameux Derby, Pétula Clark est entrée très jeune dans la course à conquérir le public. A l'âge de 17 ans, elle était déjà vedette de première grandeur en Angleterre. Ses succès s'accumulent, tant dans son pays natal qu'en Hollande et en Amérique où elle part ensuite en tournée. Mais sa plus grande conquête est sans contredit celle des Français, des Français qui ont déjà des préjugés pour tout ce qui est

« british » et qui, comme le disait la charmante chanteuse, « entrent dans la salle lors d'une première, avec l'idée que l'artiste ne réussira pas à les séduire ». Mais Pétula sut vite les désarmer avec sa silhouette gracieuse, son sourire adorable, son humour sans pareil, son délicieux accent et sa jolie voix: les mêmes armes, en somme, qu'elle emploie actuellement sur la scène de la Comédie-Canadienne et qu'elle fera aussi jouer au Music-hall du 20 mars.

A cette même émission, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada auront plaisir à revoir le sympathique chanteur Marc Gélinas qui connut aussi très jeune le succès. On l'avait même surnommé « l'enfant prodige de la chanson ». A Music-hall, Marc Gélinas interprétera quelques-unes de ses plus récentes compositions.

Les téléspectateurs connaîtront aussi à cette émission une jeune chanteuse de province, Lise Poirier, qui chante du Michel LeGrand et qu'on n'hésite pas à comparer à Nicole Croisille.

Après la chanson, place à la comédie! Quels bons moments d'humour nous réservent Paul Berval et Denis Drouin qui présenteront à leur manière un défilé de mode! La chorégraphie, à ce Music-hall, sera réglée par Jack Ketchum; les éclairages, par Yves Dallaire. A la direction technique, Michel Duhamel.



## Extrait de notre courrier

M. Paul Rousseau, président  
Commission scolaire régionale  
Saint-François  
315, rue Brock,  
Drummondville.

Monsieur le Président,

Les journaux de lundi 7 mars ont donné un compte rendu de la cérémonie d'inauguration de la semaine de l'éducation, au manoir Drummond.

La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet est heureuse de féliciter les organisateurs de cette "semaine" qui portera sans nul doute des fruits abondants.

Vous me permettrez toutefois de vous faire remarquer, au nom de la Société diocésaine qui compte 22 pour cent de la population totale du diocèse, que les personnes responsables de cet événement ont commis

une grave erreur en oubliant ou en négligeant d'inviter les dirigeants de notre société nationale dont l'un des tout premiers objectifs est précisément l'éducation. Il est inconcevable que les personnes responsables des éducateurs en surplus, fassent preuve d'apathie non seulement en négligeant de s'enrôler dans un organisme qui pourrait certes contribuer à leur donner plus de fierté nationale, mais aussi de faire appel à ce dit organisme qui se dévoue avec tant d'acharnement aux intérêts culturels de la collectivité canadienne-française.

Dans l'espoir qu'on évitera un tel impair à l'avenir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur général  
Robert Lévesque

31 p.c. ont gardé le silence sur ce point.

Au sujet des contacts qu'ils avaient eus avec le catholicisme, 50 p.c. également ont dit avoir assisté à la messe et 7 p.c. seulement ne savaient rien de cette religion. Enfin, sur les 27 catholiques de ce groupe, 10 avaient été baptisés dans leur enfance et les 17 autres plus tard: dont trois sous l'influence d'une école catholique, un du fait d'un ami, huit à la suite de lectures religieuses et cinq pour diverses raisons.

Vu le nombre de ceux qui furent amenés à la foi par leurs lectures (nombre particulièrement important en regard des autres), on peut se demander si leur conversion est due directement à la littérature religieuse ou bien à l'école qui les a mis en contact avec elle? Quoi qu'il en soit, on est également en droit de se poser la question suivante: est-ce que au Japon l'Eglise catholique prend suffisamment au sérieux l'apostolat par la littérature sinon strictement catholique, du moins d'inspiration religieuse?

## La religion à l'université Sophia de Tokyo

(OCC) — Bien que la majorité des étudiants japonais n'aient point de religion bien déterminée, un bon nombre parmi eux reconnaît la nécessité d'une religion. Ceci ressort d'une enquête menée auprès de 261 nouveaux étudiants arrivés à l'université Sophia de Tokyo.

En effet, 10 p.c. d'entre eux ont dit être catholiques, cinq p.c. bouddhistes, deux p.c. protestants et un p.c. soka gakkai, tandis que 72 p.c. ont déclaré

ne pas avoir de religion et 10 p.c. n'ont pas répondu. Néanmoins 50 p.c. ont admis la nécessité d'avoir une religion, alors que 17 p.c. l'ont niée et que

## SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions

SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 253-4533

## Une nouvelle série d'émissions sur la guerre 14-18



**Le dimanche 20 mars, à 10 h. 30 du soir, le réseau français de télévision commencera une longue série de reportages hebdomadaires sur la Grande Guerre.**

Ces reportages ont été réalisés par la B.B.C. et par Tony Essex. Ils se présentent comme la plus importante production filmée en ce domaine. Son réalisateur s'est servi d'un nombre impressionnant de documents, livres d'histoire de la guerre 1914-1918, photographies, films d'actualité et toute une abondante correspondance avec d'anciens combattants de la guerre. Ceux qui ont eu l'occasion de voir la diffusion de la série de documentaires sur la dernière guerre et sur Winston Churchill doivent savoir que cette nouvelle série est une réalisation beaucoup plus grandiose. Elle a même la prétention d'apporter à toute une littérature pourtant bien vaste des éléments historiques nouveaux et une authenticité humaine insoupçonnée.

Il subsiste en effet, de nos jours, un grand nombre de personnes qui ont participé à cette épopée militaire. L'équipe de production a reçu plus de 50,000 lettres qui parlaient des combats de la Somme, de la défense d'Ypres et de la guerre des gaz. La plupart d'entre elles relatent des faits locaux, des observations restreintes telles que pouvaient les vivre des soldats accrochés à des secteurs continuellement bombardés et qu'il fallait défendre pied à pied.

L'équipe de production a eu la chance d'interviewer le soldat qui conduisit le premier char de combat en France et de retrouver un des deux survivants du

croiseur l'Infatigable qui participa à la bataille du Jutland. Les cameramen allèrent filmer sur place certains secteurs importants de cette première guerre mondiale.

Ainsi, tout au long de la série, nous revivrons cette guerre qui commença comme celle de 1870, avec ses fantassins et ses cavaliers pour se terminer avec des tanks et des milliers d'avions. En engageant cette guerre, Guillaume II avait dit à ses soldats : « Cette guerre sera fraîche et joyeuse » et les Allemands l'avaient cru. « Dans trois mois, hurlaient les mobilisés, nous aurons pris Paris et nous n'aurons pas besoin d'en faire le siège comme en 1870. » Le plan allemand était simple : jetés contre les 2,150,000 Français, contre les 132,000 Anglais et les 100,000 Belges, 3,547,000 Allemands et Autrichiens les écraseront en quelques semaines. Ils se retourneront ensuite contre les 2,712,000 Russes qui, mal organisés et mal préparés, n'auront plus qu'à implorer la paix. Au milieu du déchaînement des passions qui saisit les peuples à l'aube de la guerre, une seule voix prêche la raison : celle du général français Lyauté, qui déclare à Rabat : « Une guerre entre Européens, c'est une guerre civile. C'est la plus monumentale ânerie que le monde ait jamais faite. »

Ce sont ces différentes étapes que nous revivrons grâce à un long documentaire de la B.B.C. qui nous sera présenté, par étapes, le dimanche soir à 10 h. 30 au réseau français de télévision de Radio-Canada.

## S.S. Paul VI porte un vif intérêt à la basilique du Cap

Sa Sainteté le pape Paul VI s'est vivement intéressé, depuis nombre d'années, à la construction de la basilique de Notre-Dame du Cap et à la Madone de son Sanctuaire. Dès l'été 1951, Mgr Jean-Baptiste Montini, alors substitut à la Secrétairerie d'Etat du Vatican, visitait le Sanctuaire de notre Madone et l'emplacement resté vide où s'élèverait bientôt la basilique, au bord du Saint-Laurent. Il visitait également la cathédrale de Trois-Rivières ainsi que l'évêché.

En avril 1965, Sa Sainteté a demandé à Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, à voir des photos de la nouvelle basilique dont on lui parlait. Il avait entendu parler en effet de sa construction, de sa consécration et de son inauguration, les 14, 15 et 16 août 1964. Et lors d'un voyage à Rome de Mgr l'Evêque de Trois-Rivières, Sa Sainteté avait demandé d'apporter, à son prochain voyage,

des photos de ce monument à Notre-Dame.

Au cours d'une audience privée avec Sa Sainteté, le 19 novembre 1965, Son Excellence Mgr Pelletier, en compagnie du T.R.P. Léo Deschâtelets, o.m.i., Supérieur général de la Congrégation des Oblats, présenta trois photos de la basilique et de la Madone: une de l'extérieur et une autre de la "Madone Miraculeuse". Sa Sainteté a posé alors beaucoup de questions sur divers détails concernant le temple, ses activités régulières et les grandes activités au cours de la saison des pèlerinages. En terminant l'entrevue, il a souhaité que la Madone du Cap soit à jamais la protectrice de notre pays; puis il a invité ses visiteurs à réciter un Ave à son intention.

**LA CROIX-ROUGE**  
TOUJOURS PRÊTE  
À AIDER



# DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA

Volume premier, 1000 à 1700

Directeur général  
George W. Brown

Directeur adjoint  
Marcel Trudel

Secrétaire général  
André Vachon

Le *Dictionnaire biographique du Canada*, rendu possible par un legs généreux de feu James Nicholson, a pour objet de fournir des biographies complètes, précises et concises de tous les personnages ayant joué un rôle de quelque importance au Canada. Il comporte deux éditions, l'une française, *Dictionnaire biographique du Canada*, par les Presses de l'Université Laval, l'autre anglaise, *Dictionary of Canadian Biography*, par la University of Toronto Press. L'édition française bénéficie d'une importante subvention annuelle de l'université Laval.

### LES BIOGRAPHIES

Les 594 noms retenus pour le premier volume, après consultation d'une centaine de spécialistes canadiens et étrangers, proviennent d'une liste qui en comptait plus de 1 300. Ils sont répartis en sept groupes, bien que certains personnages aient pu appartenir à deux d'entre eux: Nouvelle-France, 318 biographies; Acadie, 71; *Hudson's Bay Company*, 34; Terre-Neuve, 37; explorateurs maritimes (dont les premiers furent les Vikings), 59; Indiens, 65; divers, 10.

Ce volume, c'est là encore une de ses caractéristiques les plus intéressantes, présente un bon nombre de personnages qui n'avaient pas encore trouvé place dans les ouvrages de référence et d'histoire générale, mais dont le rôle, aussi modeste fût-il, acquiert une certaine importance à une époque où le Canada naissant ne comptait qu'une poignée de colons. Leurs biographies font état de recherches minutieuses dans les archives canadiennes et européennes.

La haute tenue scientifique de cet ouvrage a pu être assurée par la compétence des auteurs qui y ont collaboré et le soin avec lequel les textes ont été revus, tant à Québec qu'à Toronto. Rien n'a été négligé: recours aux sources, consultation d'ouvrages, appel à des spécialistes.

La rigueur scientifique de ces biographies, alliée à la clarté et l'élégance de leur style, en font une lecture instructive et agréable.

### L'AGENCEMENT CHRONOLOGIQUE

Le *Dictionnaire biographique du Canada* est le premier grand dictionnaire national de biographies à adopter dès le début un ordre chronologique. Chaque volume couvrira un certain nombre d'années et formera un tout à l'intérieur duquel les biographies seront classées par ordre alphabétique. La répartition des personnages dans les différents volumes est faite en fonction de leur date de décès ou, si elle est inconnue, de la date de leurs dernières activités connues.

Grâce à un ingénieux système de renvois, une biographie donnée amènera le lecteur à se reporter à celles d'autres personnages mêlés aux mêmes événements, établissant ainsi d'intéressants rapprochements et permettant la lecture de ce volume non plus dans un ordre alphabétique, mais selon un déroulement logique. Les faits pourront être eux-mêmes aisément situés dans le contexte général de la période, à l'aide des études préliminaires que l'on trouvera en tête du volume.

Ce système de renvois sera complété, dans chaque volume, par un index onomastique qui permettra de trouver rapidement des renseignements sur des personnages ayant joué un certain rôle dans l'histoire canadienne, mais qui, faute d'être venus au Canada, n'ont pu faire l'objet de biographies individuelles. Le dictionnaire achevé, un ensemble de tables et d'index cumulatifs facilitera la consultation de ses différents volumes.

# L'Heure Littéraire et Culturelle

## PIE XII et JEAN XXIII

L'année même de son élévation à la papauté, le cardinal Roncalli, patriarche de Venise, eut l'occasion de se porter, avec tous les évêques d'Italie, à la défense de Pie XII. L'année 1958 donna lieu, en Italie, à des élections nationales. Les partis de gauche, spécialement les communistes, redoutaient l'intervention de Pie XII et des évêques. En conséquence, ils décidèrent d'entreprendre une campagne de dénigrement contre l'Eglise, sans épargner la personne du pape. Au plus fort de la lutte électorale, au mois de juin, on pouvait voir, à proximité de la Cité Vaticane, cette scandaleuse affiche: "Vota comunista".

### AU TEMPS DE L'EPREUVE

Comme bien l'on pense, cette année-là, la fête du pape fut assombrie. Par toute l'Italie, les évêques firent entendre des protestations contre les attaques d'une presse stipendiée; attaques spécialement dirigées contre le Chef de l'Eglise. Le patriarche de Venise fit publier le 7 mars, une déclaration signée par tous ses suffragants et qui dénonçait vigoureusement l'odieuse campagne qui "se développe par les organes d'une certaine presse perfide et astucieuse dans le but de contrôler l'opinion publique. Pour quiconque lève la main sur ce qu'il y a de plus sacré, l'heure sonnera. Le châtime est prêt. Nous réclamons récipiscence. Mais, c'est notre devoir d'assurer les gens de bien et d'honneur que l'Episcopat de notre province ecclésiastique ne fait qu'un dans l'attachement aux principes que le Saint-Père garde et enseigne".

Deux jours après cette déclaration épiscopale, le patriarche de Venise prononça un retentissant discours dans sa cathédrale St-Marc. Déjà le St-Esprit semblait éclairer ce fu-

pect et de liberté faites par ceux qui piétinent sans scrupules la vérité, la justice et la liberté". Puis, se référant à une scène du "Purgatoire" de Dante: "C'est le Vicaire du Christ que je vois en personne, tel que Dante l'a vu et décrit à Anagni. Mais, il ne s'appelle plus Boniface VIII. Il s'appelle Pie XII. Sur les épaules du Souverain-Pontife on a jeté la tunique du mépris. Toute cette entreprise d'étouffement et de confusion coûte des sommes immenses. Eh bien, qui fournit cet argent?"

Geo. H. Létourneau, c.s.s.r.

## Horoscope

**BELIER (21 mars - 19 avril)**  
Des visiteurs arriveront inopinément mais en apportant des nouvelles intéressantes, ce qui rendra cette journée fort excitante en somme. Restez calme lorsque vous discutez avec votre famille.

**TAUREAU (20 avril - 20 mai)**  
Activités culturelles, visites aux musées ou galeries d'art. Il vous serait très utile d'être plus objectif et de voir vos problèmes personnels avec plus de détachement.

**GEMEAUX (21 mai - 20 juin)**  
Vous vous devez d'être plus tolérant et raisonnable, quoique les autres fassent. Certaines satisfactions personnelles et de bonnes nouvelles pour votre travail.

**CANCER (21 juin - 20 juillet)**  
Détendez-vous avec vos amis intimes et soyez attentif à leurs problèmes, car ils ont besoin de votre amitié. Vos propres difficultés disparaîtront bientôt.

**LION (21 juillet - 22 août)**  
Soyez très discret si des gens vous font partager un secret et ne mettez pas en péril une amitié. Donnez des conseils seulement lorsqu'on vous en demande. Vous faites des progrès dans votre travail.

**VIERGE (23 août - 22 septembre)**  
Vous avez besoin d'être vous-même pendant un certain temps et penser à vos affaires personnelles. Détendez-vous en vous livrant à votre passe-temps favori.

**BALANCE (23 septembre - 22 octobre)**  
Soyez tolérant avec ceux qui travaillent avec vous mais qui sont plus lents et ne passent aucune remarque. Les perspectives seront bientôt meilleures pour vous.

**SCORPION (23 octobre - 21 novembre)**  
Soyez tolérant avec ceux qui travaillent avec vous mais qui sont plus lents et ne passent aucune remarque. Les perspectives seront bientôt meilleures pour vous.

**SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)**  
La journée débute pour vous sur un bon pied mais n'entreprenez pas trop de choses à la fois, car vous pourriez rencontrer certains obstacles qui vous énerveront.

**CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)**  
Rectifiez certaines situations familiales et écoutez ce que vos parents ont à vous dire. Une belle journée pour rencontrer des amis et vous livrer à un sport quelconque.

**VERSEAU (20 janvier - 18 février)**  
Tenez ferme dans vos projets ou vous ne réussirez rien. Vos affaires personnelles sont très intéressantes mais elles vous procurent un peu de soucis. Soyez plus diplomate.

**POISSONS (19 février - 20 mars)**  
Suivez votre intuition, faites un peu de lecture car vous pourriez y trouver la réponse à certaines questions. Ne vous laissez pas abattre par quelques contrariétés.

## 4e ordonnance de l'Episcopat canadien sur la liturgie

(CCC) — Voici le texte intégral de la "Quatrième ordonnance de l'Episcopat canadien concernant l'emploi de la langue vivante dans la liturgie":

En vertu de l'article 22 de la Constitution conciliaire sur la liturgie, et conformément aux dispositions du Motu proprio *Sacram Liturgiam* et de l'Instruction *Inter oecumenici*;

Selon la recommandation faite par la Commission épiscopale de liturgie du secteur français et du secteur anglais; L'Assemblée plénière de l'Episcopat, réunie le neuf octobre 1965, a pris les dispositions suivantes, confirmées par le St-Siège le 5 février 1966.

### I - PREFACES

1. En vertu d'une autorisation donnée par le Saint-Siège conformément à l'art. 40 de la Constitution, l'emploi de la langue vivante est permis pour les préfaces, à toutes les messes célébrées en présence de fidèles.
2. On utilisera les traductions approuvées par l'Episcopat:
  - a) pour le français, la traduction donnée dans le numéro 7 du "Bulletin National de Liturgie"
  - b) pour l'anglais, la traduction contenue dans le numéro 7 du "National Bulletin on Liturgy".
3. Pour le chant des préfaces en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.
4. Cette autorisation entrera en vigueur le 6 mars 1966.

### II - OFFICE DIVIN

5. Pour la récitation de l'Office divin en français, dans les cas prévus par l'article 101 & 1 de la Constitution, on pourra employer, en plus des éditions approuvées dans les Première et Deuxième Ordonnances, les éditions suivantes:
  - a) *Bréviaire Romain latin-français*, Mame 1965;
  - b) *Bréviaire Romain latin-français*, Desclée 1965.
6. Ceux qui récitent l'Office en français en vertu de l'article 101 & 2 de la Constitution peuvent employer aussi; *Bréviaire Romain*, Laberge, 1965, uniquement en français et intitulé "Les Heures de l'Office divin"

### III - PATER

7. Le texte liturgique français du Pater utilisé jusqu'à maintenant est remplacé par celui qui est cité en annexe de la présente Ordonnance.
8. Le nouveau texte du Pater entrera dans l'usage liturgique à la veillée pascale 1966.
9. Pour le chant du Pater en langue vivante, on n'utilisera que les mélodies qui seront approuvées au nom de l'Episcopat par la Commission épiscopale de liturgie.

### IV - RITUEL

10. Outre les traductions en langue anglaise contenues dans la nouvelle édition du *Collectio Rituum*, et déjà approuvées par la Deuxième Ordonnance de l'Episcopat (21 décembre 1964), on pourra utiliser également

celles que contient le *Weller Ritual*.

La Conférence Catholique Canadienne  
LOUIS LEVESQUE  
Archevêque-coadjuteur de Rimouski

Président

Par mandement de Son Excellence Mgr le Président  
Abbé Charles E. Mathieu, ptre  
Secrétaire gén. de l'Episcopat.

### Nouvelle traduction du Pater

Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour. Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du Mal.

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

## LA SECURITE AQUATIQUE

(par Jean-Claude Lindsay)

Superviseur du Service de Sécurité Aquatique de la Société Canadienne de la Croix Rouge

Voici un volume qui rendra d'immenses services et sauvera des vies humaines. L'auteur, qui est bachelier en éducation physique et récréation, directeur du Département d'Education Physique à la Commission Scolaire Régionale du Lac St-Jean, instructeur en sécurité aquatique et superviseur du Service de sécurité Aquatique de la Société Canadienne de la Croix Rouge vient de faire là oeuvre de pionnier.

En effet, jamais ouvrage aussi complet n'a encore été présenté au Canada. Ecrit dans un style télégraphique pour faciliter la lecture — il aborde tout ce qui a trait à l'eau et à la sécurité: le bain, la natation, la pêche, les embarcations, le ski nautique, le plongeon, la plongée sous-marine, le sauvetage, la respiration artificielle, etc.

"LA SECURITE AQUATIQUE" condense pour la première fois toutes les connaissances nécessaires et utiles de sécurité aquatique. C'est donc un volume indispensable à tous!

Voici d'ailleurs ce que dit de l'ouvrage M. Pierre Greffard, du Service de Sécurité Aquatique de la Société Canadienne de la Croix-Rouge: "La Sécurité Aquatique" est un livre nouveau, simple et précieux. C'est un dictionnaire à la portée de tous. On y retrouve facilement et rapidement les règles essentielles de sécurité.

"L'importance de cet ouvrage est incontestable. Il diffuse des conseils pratiques adaptés à la population et à la géographie du Québec.

Ce livre sauvera certainement des vies!"

"LA SECURITE AQUATIQUE" est abondamment illustré. Il est en vente partout à \$1.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire — 1130 est de la Gauchetière — Montréal (523-1600).



LA CROIX-ROUGE  
TOUJOURS PRÊTE  
À AIDER

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENETRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)



DEUX VOLUMES DUS A LA PLUME DE Marthe Lemaire-Duguay

## L'oeil à la fenêtre

petite philosophie  
Préface du Rév. Père Jos Laliberté, c.s.s.r.

## A propos d'Education

Préface de Alphonse Désilets

Ces volumes se vendent 50c l'unité ou \$5.00 la douzaine

On peut se les procurer en s'adressant à  
LA VOIX DES BOIS FRANCS  
Victoriaville, P.Q.

LA CROIX-ROUGE  
TOUJOURS PRÊTE  
À AIDER



## Les As de St-Zéphirin, champions de la saison '65-66

— Les As de St-Zéphirin ont remporté le championnat de la saison régulière dimanche soir dans la ligue Nicolet-Yamaska en disposant du Nicolet au compte de 5 à 2.

Les As, qu'on pourrait appeler facilement l'équipe "Des Dix" en raison du nombre de leurs joueurs, ont démontré une fois de plus que le jeu scientifique a été leur principal atout durant toute la saison régulière. Les As jouent

avec un bel ensemble et ont su encore dimanche vaincre un rival de classe, les Jets de Nicolet.

Hubert Gauthier, Pierre-Paul Vouligny ont été les meilleurs francs-tireurs de l'équipe en marquant chacun une paire de buts. Pascal Joyal a marqué l'autre. Louis Roy et l'excellent Jean-Guy Buchanan ont marqué les filets des vaincus. Gérard Sa'was a fourni deux assistances pour les vaincus.

## LA VISITATION

### L'UCFR

Le 25 février, 11 dames du cercle se rassemblaient à l'École Centrale pour une réunion importante. Les dames reçurent la visite de Mme Marcel Allard, directrice de secteur et Mme Julien Lemire, responsable du comité des arts ménagers, de Baileville.

M. le curé Lauzière, aumônier du cercle assista à la réunion. La soirée débuta par le mot de bienvenue aux dames présentes par la présidente Mme René Bourassa. Ensuite, ce fut au tour de la secrétaire qui fit la lecture du procès-verbal du rapport financier.

Mme Marcel Allard donna des explications détaillées sur le bien commun de l'association; notamment le service de l'entraide qui favorise particulièrement les familles nombreuses par une contribution annuelle très minime.

Les enfants en bas de 16 ans peuvent être assurés pour \$0.50 seulement quand une dame de l'UCFR fait partie du mouvement et du service de l'entraide.

Son souhait serait que les dames responsables fassent une plus grande propagande auprès des dames pour les solliciter à entrer dans ce service qui est d'une protection efficace en cas de décès.

Ensuite, elle nous a entretenues sur le sujet de l'étude sociale du mois: "La Cité des jeunes." Depuis quelque temps, on parle de la présence d'un tuteur dans les écoles régionales. Le TUTEUR sera un professeur qui moyennant les aptitudes requises, acceptera de diriger et de conseiller une vingtaine d'élèves. Il a été aussi question de l'organisation sur le plan régional de dames qui pourraient siéger au Conseil régional (des étudiants), du rôle des commissaires bien expérimentés, de l'école polyvalente, des écoles indépendantes, etc.

M. l'aumônier du cercle avant de nous quitter, dit sa satisfaction, sur tous les sujets exposés concernant l'éducation, Mme Julien Lemire donna une recette de beignets aux pommes et montra certains travaux ménagers; napperons, petite robe et tablier avec appliqués.

A la fin de la soirée, un goûter fut servi par Mmes Julien Précourt et Jean-Berchmans Dionne. Mme Dionne avait eu la gracieuseté de préparer de délicieux carrés aux dattes et de succulents petits biscuits à la gelée que les dames dégustèrent avec plaisir.

Le prix de présence donné par Mme Justin Courchesne, fut attribué à Mme Jean-Berchmans Dionne.

### INCENDIE

La maison de M. et Mme Louis-Georges Jutras fut détruite par le feu samedi soir

vers cinq heures. C'est une perte totale. Les sauveteurs n'ont réussi qu'à sortir les meubles et vêtements de la maison incendiée.

### LIBERA

Lundi, le 28 février à une heure et quart de l'après-midi avait lieu l'inhumation de M. Donat Lafond, époux de feu Parmélia Jutras, décédé à Montréal à l'âge de 93 ans et 6 mois. M. l'abbé André Lafond, son neveu officiait à la cérémonie. M. l'abbé Robert Lauzière curé, assistait au chœur. Les funérailles étaient sous la direction de M. Paul-Emile Lemaire de St-Zéphirin. Suivaient la dépouille mortelle ses enfants: M. et Mme René Lafond des Etats-Unis, M. et Mme Roch, M. et Mme Charles, M. et Mme Maurille, M. et Mme Richard, M. et Mme Guy Lafond, M. et Mme Beauchamp (Germaine) Mme Vve Emilienne Lafond, Mme Vincent (Madeleine Lafond) et Mme Présentine Lafond de Montréal. Sa soeur: Mme Euclide Jutras (Eva) et ses enfants de Victoriaville. Son frère Ludger Lafond de Montréal. sa belle-soeur: Mme Bruno Lafond de La Visitation; sa fille, Monique, de Nicolet. M. Roméo Beaulac de Montréal. M. et Mme Lorenzo Beaulac de Nicolet. Son beau-frère M. Ulric Jutras et ses enfants de La Visitation et La Bale. M. et Mme Charles Lafond de St-Célestin, etc., ainsi que plusieurs paroissiens.

## ST-ELPHÈGE

### DECES

Le 15 février eurent lieu les funérailles de Mme Antonio Veilleux, 75 ans, née Marie-Anne Boisvert. L'officiant aux funérailles était le R.P. Luc-Marie, dominicain, assisté de M. l'abbé Pierre-Paul Lefebvre, diacre et M. l'abbé Yves Proulx sous-diacre, tous trois ses neveux. Elle laisse dans le deuil son époux M. Antonio Veilleux et sa belle famille: Dr et Mme René Veilleux de Ste-Monique, M. et Mme Normand Veilleux, M. et Mme Jacques Veilleux, M. et Mme André Veilleux, M. et Mme Gilles Proulx, M. et Mme Jean Veilleux, Sr Claire-du-Carmel, a.s.v., Sr Jacques-Apôtre, a.s.v.

Son frère M. Adélarde Boisvert de Notre-Dame de Pierreville, sa fille adoptive Mme Yvonne Blackburn et ses deux filles; ses beaux frères et belles-soeurs: M. et Mme Léopold Camiré, M. et Mme Alfred Martel, Mme Lucien Allard, M. et Mme Bruno Benoît, M. et Mme Agenor Veilleux, M. et Mme Bruno Veilleux, M. et Mme Arthur Veilleux, Mme Dr Ernest Veilleux, M. et Mme Wenceslas Fréchette, M. et Mme Norbert Fréchette, Mme Ernest Allard, F. Marie-Antoine s.m.m., Sr Rosa Veilleux, s.g.m.

La famille Veilleux a reçu de nombreux témoignages de sympathie. Il y eut libéra à St-Zéphirin et inhumation au cimetière de l'endroit. La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, du Tiers-Ordre et de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet.

## «Défis nouveaux» traitera d'une question très importante à notre époque: les vieillards



lele vision

Dans la série *Défis nouveaux*, émissions télévisées au réseau français de Radio-Canada le jeudi soir à 9 h. 30, le réalisateur Noël Fortin abordera un nouveau sujet de paradoxes dans notre société actuelle, celui de la situation sociale des vieillards.

Les sociologues nous entretiennent de temps en temps de leurs observations sur nos vieillards. Les journaux nous rapportaient dernièrement des échos d'un congrès de gérontologie qui se tenait au Canada. Bref, nous entendons parler parfois du vieillissement de l'humanité sans savoir quelle situation concrète est réservée dans notre société à ceux qui atteignent un âge respectable.

A notre époque, il existe plus de vieillards qu'aux siècles précédents. L'homme vit plus vieux et même il vit plus longtemps jeune et vigoureux qu'autrefois. Pourtant, notre société industrielle fait plus facilement confiance aux jeunes qu'à ceux qui ont dépassé la cinquantaine et à fortiori la soixantaine. Les bureaux d'embauchage engagent plus volontiers

les moins de quarante ans. Les syndicats, de leur côté, envisagent l'abaissement de l'âge de la retraite. Ainsi donc, on vit plus vieux, mais on prend sa retraite plus jeune.

On pourrait se réjouir devant une pareille situation, si le retraité voyait s'ouvrir pour lui une perspective de vie agréable et facile. Mais combien de pensionnés, de retraités et de «jeunes» vieillards envisagent leur nouvelle vie avec l'espoir de se divertir, de voyager ou seulement de s'occuper de leurs propres affaires? Combien arrivent à l'âge de la retraite sans disposer du minimum de sécurité matérielle! A côté de ceux qui ont pu amasser un revenu suffisant pour leur vieillesse, combien plus nombreux sont ceux qui ne disposent pas du strict nécessaire pour terminer dignement une vie de travail! Beaucoup de personnes âgées ne disposent même pas du moyen financier suffisant pour demeurer dans un logement convenable. Il leur faut avoir recours à leur famille et accepter des conditions

de vie auxquelles ils n'étaient pas préparés.

Il est souvent ironique d'entendre parler de la vieillesse comme d'un âge d'or. N'est-ce pas plutôt un âge que les jeunes ne voient venir qu'avec crainte, un âge que les moins jeunes rencontrent brusquement sans avoir eu le temps de le préparer? «La vieillesse vient tout d'un coup», disent ceux qui ont atteint le moment de la retraite. Ceux-là savent que leur âge d'or ne viendra jamais, car ils seront aux prises avec toutes sortes de difficultés pour assurer leur vie matérielle et s'occuper de leur santé.

Les reportages de *Défis nouveaux* permettront de connaître ce que les sociétés organisées ont fait pour les vieillards et ce que nos gouvernements pensent de cette situation.

A la réalisation de cette nouvelle série d'émissions ont participé, outre Noël Fortin, Raymond Labrecque, Pierre Germain, Daniel Simard et André Ouellette.

Bertrand Gagnon est l'animateur de *Défis nouveaux*.

## STE-BRIGITTE

### CARNAVAL

Vendredi le 25 février, se tenait à l'École Centrale, le grand carnaval de la "Jeunesse en Marche". En préparatif à cette fête, une élève dans les classes de la 1re année à la 6e fut nommée duchesse afin d'être reine parmi les élèves de septième année. Les duchesses étaient Mlles Christiane Benoît, Ginette Duval, Francine Côté, Céline St-Germain, Louise Côté et Nicole Blanchette. La reine élue fut Mlle France Jutras de 7e année. Celle-ci fut présentée par M. le Curé.

Sans le Bonhomme Carnaval, notre fête manquerait d'attraits ainsi M. Richard Lambert fut choisi pour personnifier cet amusant bonhomme.

L'après-midi débuta par une partie de ballon-balai entre les garçons de 6e et 7e années. La partie s'est terminée au score de 1-1. Après quoi, tout le monde s'en donna à cœur joie à toutes sortes de jeux à l'intérieur de la grande salle de l'école tels que courses dans des sacs, tic-tac-to, poule aux oeufs d'or, etc. Des prix furent accordés aux gagnants. Quelques-uns étaient déguisés en jolis polichinelles. M. le Curé encouragea les élèves de sa présence et prit part à leurs jeux ainsi que chacune des institutrices.

Félicitations.

### COURS D'ÉLECTRICITÉ

Le Cercle des jeunes agriculteurs bénéficie de cours gratuits d'électricité, donnés par l'Hydro-Québec et enseignés par M. Charles Alarie, agronome de Sorel. Douze élèves suivent ces cours à raison de un par semaine.

### GAGNANTE

Mlle Claire DeGrandpré, fille de M. et Mme Rolland DeGrandpré, fut la gagnante d'une médaille de bronze accordée par le

ministère de l'Éducation pour le plus grand nombre de points gagnés au cours de l'année 64-65 des Ecoles Normales. Félicitations.

### RENSEIGNEMENTS

Durant ces quelques dernières semaines, les cultivateurs ont été favorisés par la visite de plusieurs agronomes et représentants de compagnies en alimentation de bestiaux. Des conférences telles que: La gestion des fermes, Régie des animaux, Crédit agricole furent données. Les cultivateurs furent invités à remplir des formulaires pour le remboursement de pertes de récoltes pour l'année 1965. Se tenait aussi l'assemblée annuelle de l'assurance-feu paroissiale.

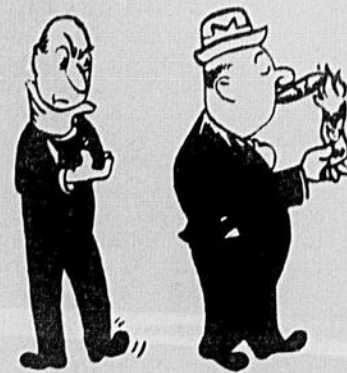
### DAMES DE STE-ANNE

Au cours du mois de février, à l'assemblée des Dames de Ste-Anne, à la suite de la démission de Mmes Germain Benoît, présidente, Roméo Côté, secrétaire et Lucien Vincent, vice-présidente furent élues: Mmes Adélarde Allard, présidente, Léopaul Janelle, vice-présidente et Camille Allard, secrétaire. Il fut décidé que la grande récolte familiale soit remise à la messe du soir du premier vendredi du mois.

### HOCKEY

Samedi le 26 février, le Club de Ste-Brigitte rencontrait celui de La Visitation pour la dernière joute régulière en vue du championnat. Les nôtres l'ont emporté par le compte de 3 à 1.

Dimanche le 27 février, avait lieu la première partie des éliminatoires à l'aréna de Nicolet contre le Club de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Le compte: Ste-Brigitte 10 Notre-Dame 6. Félicitations.



— Ça ne me fait rien que tu allumes tes cigares avec des \$10.00 Prodiges. Je te demande seulement d'en envoyer un ou deux aux fonds de la souscription du Collège de Victoriaville.

A vendre. Cause: décès. Propriété de 8 appartements. Deux étages. Magasin attenant, pouvant servir à d'autres fins, si désiré. Air chaud. Eau fournie par puits artésien, pompe électrique. Garage. Terrain: 145 pieds de front par 115 de profondeur. Bon marché.

59 Principale — Notre-Dame de Pierreville

La Croix-Rouge est  
à l'oeuvre  
aujourd'hui  
prête pour demain

Aux dépens du Yamaska en finale

# Les Caravelles de Princeville décrochent les honneurs du tournoi Pee-Wee de Nicolet

Les Caravelles de Princeville, du Frère Ma-caire, ont remporté, en fin de semaine dernière, les honneurs du tournoi Pee Wee de Nicolet en disposant des Galaxies de Yamaska au compte de 4 à 2 dans la grande finale de cette compétition prévue dans les cadres du Carnaval de Nicolet.

Pour parvenir à cette finale, les représentants des Bois-Francis ont disposé du St-Jean de Brébeuf, en semi-finale par 1 à 0 pendant que le Yamaska disposait du Victoriaville par 3 à 1.

Cette compétition a remporté un succès. Les huit équipes, dont quatre de la Rive Nord, et autant de la Rive Sud, ont présenté dans l'ensemble général du jeu intéressant surtout dans les semi-finales et finale.

### Princeville champion

Les jeunes de Princeville ont connu beaucoup de succès sur la glace en raison d'un beau jeu de passes et d'un brillant jeu de position. A l'extérieur de la glace, les Caravelles ont su aussi être à la hauteur de la situation.

Dans la rencontre finale, le Princeville a reçu une vive opposition de la part du Yamas-

ka qui a dû s'incliner devant un sérieux rival.

Jean-Guy Coulombe a brillé pour les vainqueurs avec une paire de buts. Daniel Lecours (but de la victoire) et Yvon Morasse ont marqué les autres. Claude Allie et Raymond Gill ont marqué ceux des finalistes.

A l'issue de la rencontre, le président du tournoi Gilles Leblanc a remis le trophée, don de M. Antonin Côté. M. Leblanc était assisté de son collaborateur Gilles Provencher.

Perdants: Christian Nault.

Yamaska 7 St-J. de Brébeuf 2  
Vainqueurs: André Dufresne (2), Serge Gouin (2), Claude Ally, Sylvain Joyal et Pierre Houde.

Perdants: Luc Tardif et Yvon Drouin.

# Le Pierreville a remporté les honneurs dans le Pee-Wee

L'équipe Pierreville a remporté le championnat de la saison régulière dans la ligue de hockey Pee-Wee de la Rive-Sud. Cette jeune équipe au cours de la saison a remporté six victoires et trois nulles pour un total de 15 points suivi de près par le Yamaska avec 14 et le Nettoyeur de Nicolet 12.

Chez les compteurs Serge Gouin du St-François a remporté les honneurs avec un total de 21 buts et 13 assistances pour un total de 34 points. Louis Bégin, Nicolet Nettoyeur, a pris la deuxième position 31 points. Bégin a marqué le plus de buts, 25, pendant que Daniel Leblanc, Nicolet Nettoyeur et Serge Gouin ont récolté le plus d'aides soit 13.

Maintenant voici des statistiques telles que compilées par Claude Dufresne:

Ligue de hockey Pee Wee de la rive sud

Classement final des équipes:

	G	N	P	P	PC	T.
Pierreville	6	3	43	20	15	
Yamaska	6	2	48	41	14	
Nicolet Net.	5	2	56	40	12	
St-François	4	2	45	44	10	
La Bale	3	0	23	44	6	
Nicolet Imp.	1	1	29	53	3	

Moyenne des gardiens de buts:

Pierreville	2.00
Nicolet Net.	4.00
Yamaska	4.10
St-François	4.40
La Bale	4.40
Nicolet Im.	5.30

Liste des compteurs:

	B	A	Total
Serge Gouin St François	21	13	34
Louis Bégin, Nic. Net.	25	6	31
Denis Côté, Nic. Net.	22	8	30
Sylvain Joyal St-François	21	6	27
Claude Ally P'ville	15	11	26
Raymond Guillemette Ya.	14	6	20
André Dufresne P'ville	8	12	20
Benoît Laroche Nic. Imp.	14	2	16
Denis Pétrin, Yamaska	11	5	16
Daniel Leblanc Nic. Net	3	13	16
Pierre Houle, Yamaska	10	5	15
Michel Benoît La Bale	10	5	14
Pierre-Yves Camelin P'ville	8	5	13
Serge Blondin La Bale	4	7	11
Denis St-Germain Yam.	5	5	10
Claude Veilleux La Bale	4	6	10
Richard Sayer, P'ville	3	6	9

## ST-ZÉPHIRIN

### ACTIVITES DE L'U.C.F.R.

L'étude religieuse du mois de février dirigée par Mme Placide Fréchette est de nature à rassurer ceux qui craignent que la religion ne sera presque plus enseignée dans les écoles. Loin de vouloir mettre la religion de côté. Actuellement on veut dispenser aux enfants une formation de première valeur. La catéchèse de première et deuxième années n'apporte-t-elle pas des éléments d'éducation tout à fait valables? Ne suffit-il pas d'assister à ces réunions catéchétiques où parents, éducateurs et prêtres sont appelés à dialoguer en toute franchise, sur les moyens les plus aptes à orienter nos enfants vers un contact personnel avec Dieu pour nous rendre compte que nous sommes sans doute en face d'un véritable progrès en ce qui regarde les approches de la foi. Les méthodes employées cherchent à faire prendre conscience à l'enfant que sa religion doit devenir quelque chose de vital: on tend à procéder de la même façon dans les années plus avancées.

### FUNÉRAILLES

Lundi le 21 février un bel hommage fut rendu à Mme Oscar Lemire née Yvonne Marcotte décédée le 18 février à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville.

M. le curé Gérard Chartier fit la levée du corps et chanta aussi le service assisté de M. l'abbé Robert Lauzière curé à La Visitation et de M. l'abbé Réal Lemaire, étudiant au Grand Séminaire de Nicolet, comme diacre et sous-diacre. La bannière des Dames de Ste-Anne qui était portée par Mmes Germain Turcotte, Philippe Champagne, Edgar Dionne, Gérard Lemire, Jacques Camiré, Antonio Deslandes précédait le cortège funèbre. Mmes Joseph Lemaire et Wellie Boisvert firent la quête. Les porteurs étaient MM. Gérard Lemire, Wellie Boisvert, Léas Larose, Dorella Nadeau, Philippe Champagne et Lorenzo Boisvert.

Suivaient la dépouille mortelle: son époux, M. Oscar Lemire, ses fils, belles-filles, ses filles, et gendres: M. et Mme Paul-Emile Lemire (Monique Tremblay), de Hauterive, M. Marcel Lemire de l'Allemagne, MM. Maurice et Jean-Guy Lemire de Bale Comeau, M. Roger Lemire de St-Zéphirin, M. et Mme Paul-Yvon Boisvert (Thérèse) de Sorel, M. et Mme Camille Jutras (Janine) de St-Zéphirin. Ses petits-enfants: François Boisvert de Sorel et Harold Lemire de Hauterive. Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines, neveux et nièces

**COURS DE CHAPEAUX**  
Mlle Rollande Gravel technicienne du Service de l'économie et des arts domestiques au ministère de l'Agriculture a terminé des cours de chapeaux vendredi le 25 février. Plus de 25 dames ont suivi assidûment ces cours qui rendront des services appréciables.

Si vous êtes exigeant,  
voyez  
l'admirable  
*Meteor*



La Montcalm hardtop 2-portes

Vous serez vite conquis par son luxe,  
ses performances, son chic!

Si vous exigez beaucoup d'une voiture... vous êtes le type même de l'automobiliste qui achètera une Meteor. A prix comparable, la Meteor est incomparable. Elle possède, par exemple, le plus long empattement qui soit dans sa catégorie: 123 pouces!

La Meteor comblera tous vos désirs. Vous y trouverez le luxe raffiné qui répond à vos goûts. Et l'élégance de ses intérieurs ravira votre sens esthétique.

Grâce à ses reprises et à ses accélérations puissantes, la Meteor vous permet de doubler rapidement, en toute sécurité et jamais vous n'aurez roulé dans une voiture aussi silencieuse, ni aussi bien suspendue.

Les lignes de la Meteor sont, elles aussi, faites pour plaire. Au premier regard, vous constaterez que c'est la plus belle des voitures à prix abordable. Seule la Meteor vous offre le luxe, les performances et l'élégance qui répondent à vos exigences.

L'essayer, c'est  
constater sa supériorité



# Meteor

la voiture prestigieuse à prix abordable

Essayez les merveilleuses Comet, Meteor, Mercury, Anglia et Cortina chez un vendeur Mercury. Et n'oubliez pas de regarder "La Poule aux oeufs D'or" tous les samedis à 8:00 p.m., à Radio-Canada.

**GENTILLY AUTOMOBILE LTEE**

Gentilly  
Tél. 298-2868



10399-CF/1

